LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 26 n°21 **Edmonton, le vendredi 22 mai 1992** **12 pages** **60¢**

➤ Entente constitutionnelle

Le N.P.D. appuie les francophones

...à lire en page 2

Les Chantamis, 25 ans après!



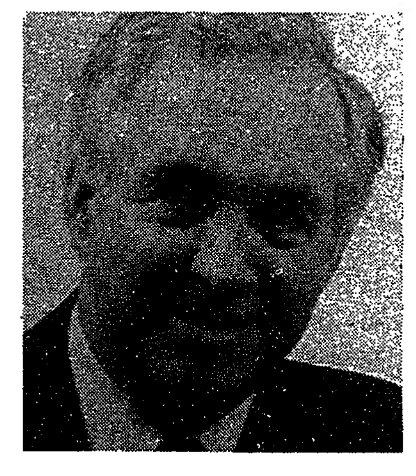
(Photo Carole Thibeault)

À l'occasion de leur 25e anniversaire, les Chantamis ont donné un spectacle réunissant plusieurs de leurs anciens chanteurs. Ils ont profité de l'occasion pour rendre hommage à Mme Marguerite Martel. Cette dernière fait partie de la chorale depuis sa fondation en 1967.

...à lire en page 3

• Discussions constitutionnelles

Un francophone conseille les autochtones



Georges Arès

EDMONTON- Le directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta, M. Georges Arès, a été choisi comme conseiller de la délégation du Conseil national des autochtones (Native Council of Canada) lors des discussions constitutionnelles qui se sont tenues cette semaine à Montréal.

M. Arès est conseiller technique pour les questions francophones au sein du comité technique de cette organisme. M. Arès a été choisi comme membre de la délégation et assiste aux délibérations mais n'a pas droit de parole.

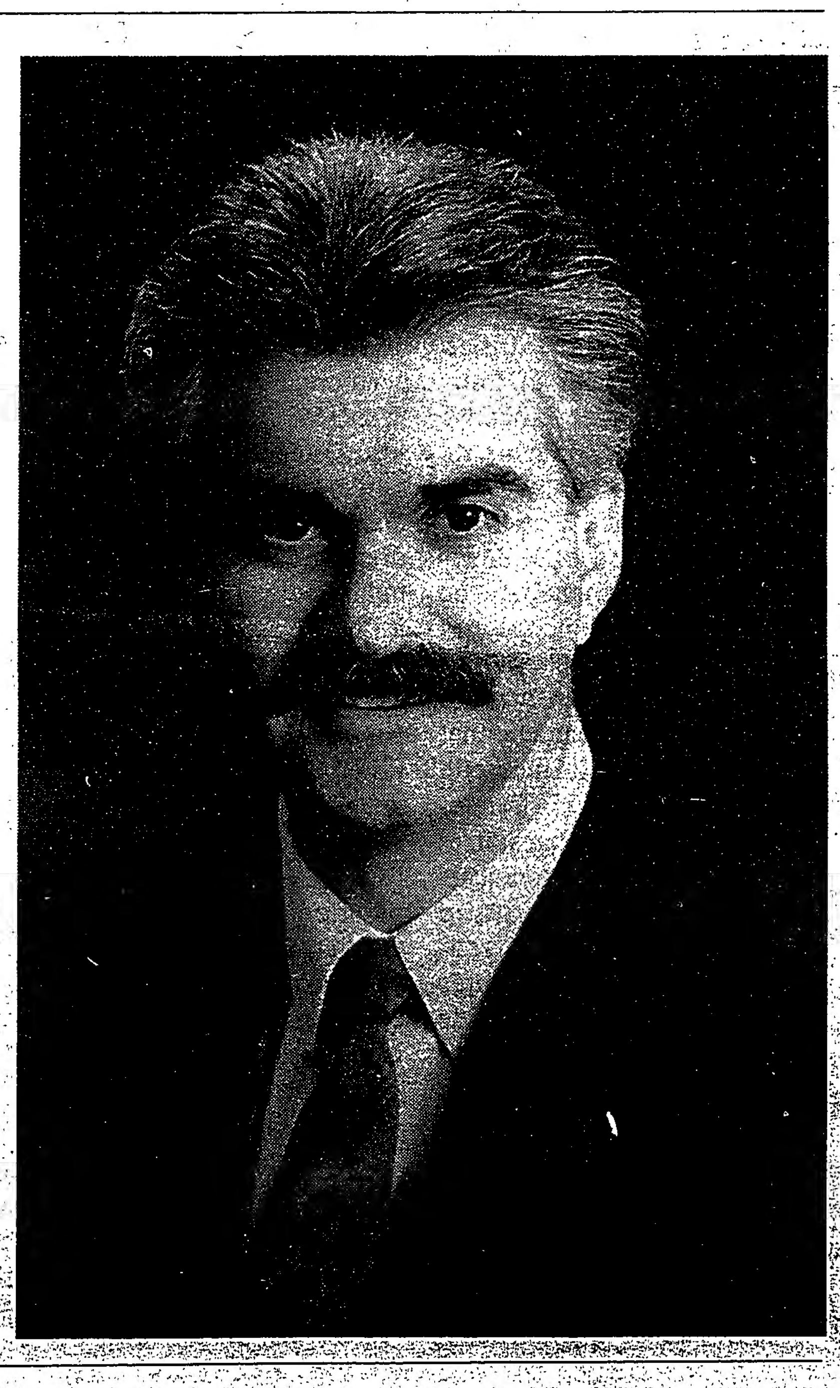
L'Association canadienne-française de l'Alberta supporte le travail de M. Arès mais ne considère pas sa participation comme une représentation juste et équitable des intérêts de la communauté francophone et acadienne du Canada.

«Il ne faut interpréter ce geste comme une participation des francophones hors Québec aux négociations constitutionnelles. M. Arès agit comme conseiller et n'a pas droit de parole», rappelle le président de l'ACFA, M. Denis Tardif.

Ce geste s'inscrit dans la politique de l'ACFA concernant les relations inter-communautaires. «Nous croyons que le Canada est composé de trois communautés nationales: la communauté autochtone, la communauté d'expression française et la communauté d'expression anglaise. Toutes trois sont multiculturelles et sont responsables du bien-être l'une de l'autre. Elles doivent s'entendre pour réussir le grand projet de société canadien», de déclarer l'ACFA dans le texte concernant sa politique sur les relations inter-communautaires.

• Lakeland

Henri Lemire est nommé directeur général



BONNYVILLE- La commission scolaire du Conseil des écoles catholiques du Lakeland a annoncé la nomination de Henri Lemire à titre de directeur général du Conseil des écoles catholiques du Lakeland no 150.

M. Maurice Campeau, président du conseil, a déclaré: «M. Lemire est nettement le meilleur candidat que nous ayons découvert au cours de ce processus de recrutement très approfondi et très étendu. Le Conseil est persuadé que M. Lemire saura faire face avec succès aux défis que notre Conseil aura à rencontrer.»

M. Lemire, qui était directeur général par intérim depuis décembre dernier, a déjà plus de 17 ans de service au sein du Conseil à titre d'enseignant, de directeur adjoint et de directeur général adjoint.

Le choix de M. Lemire met un terme au processus de recrutement du Conseil.



Départ inattendu à FJA

...à lire en page 4

Réunion annuelle du Club Richelieu

...à lire en page 8

En bref...

Catalogue francophone canadien

SUDBURY (APF) - Les centres francophones d'alphabétisation au pays ont maintenant accès à un nouvel outil de travail.

Lancé à Sudbury au début du mois de mai, le catalogue francophone canadien de documents en alphabétisation est un outil de référence qui contient plus de 1 500 titres répertoriés à travers le Canada.

Le catalogue sera distribué aux bibliothèques, aux centres d'alphabétisation francophones, aux groupes populaires et aux conseils scolaires.

Paix linguistique

SUDBURY (APF) - Selon Preston Manning, le chef du Reform Party, la Loi sur les langues officielles n'a pas fonctionné au Canada. «On ne peut pas se permettre de vivre dans un pays qui doit opérer dans deux langues, mais je souhaite voir le pays en arriver à une paix linguistique et constitutionnelle» a-t-il déclaré lors d'une récente tournée en Ontario.

Il a de plus affirmé que la Loi sur les langues officielles avait divisé le pays, qu'elle avait été un facteur de discrimination contre les unilingues anglophones et francophones au sein de la fonction publique.

Décrochage scolaire

OTTAWA (APF) -Chaque garçon qui décroche avant d'obtenir son diplôme du secondaire perdra 76 000$ de revenus personnels durant toute sa vie professionnelle et chaque fille, près de 63 000$.

Selon une étude du Conference Board, les 137 000 décrocheurs du secondaire en 1989 feront perdre 4 milliards de dollars au Canada. Et on ne parle que des décrocheurs de 1989! Cela pourrait avoir des répercussions catastrophiques sur la productivité canadienne au cours des prochaines décennies.



Agence de presse francophone Ottawa

• *Entente constitutionnelle*

"Le N.P.D. est derrière les francophones hors Québec"

-Audrey McLaughlin

OTTAWA(APF): Le Nouveau Parti démocratique fera tout en son pouvoir pour que les francophones de l'extérieur du Québec ne fassent pas les frais du débat constitutionnel.

Le chef du N.P.D., Audrey McLaughlin, dit comprendre les inquiétudes des leaders francophones, qui craignent comme la peste que les communautés francophones servent de monnaie d'échange, pour permettre à Ottawa d'en venir à une entente constitutionnelle avec le Québec.

Les francophones canadiens, on le sait, veulent que les gouvernements soient contraints, par la Charte canadienne des droits et libertés, à assurer «l'épanouissement et le développement» des communautés minoritaires. Le Québec, lui, n'est pas très chaud à l'idée de voir le gouvernement fédéral se servir de cette clause pour marcher dans ses plates-bandes.

«Je comprends l'inquiétude des francophones parce qu'ils ne sont pas à la table, alors que les autochtones sont à la table», a indiqué Mme McLauglin lors d'une brève entrevue avec l'APF, au lendemain d'une rencontre avec le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). Le président de la FCFA, Raymond Bisson, réclame depuis des mois que les francophones canadiens soient présents au sein de la délégation canadienne, lors des négociations constitutionnelles formelles qui auront forcément lieu cette année.



Audrey McLaughlin, députée du Yukon, chef du Nouveau Parti Démocratique

Pour ce qui est du bilinguisme, Mme McLaughlin est d'accord avec le Commissaire aux langues officielles, qui réclame qu'Ottawa fasse campagne pour expliquer aux Canadiens la politique linguistique fédérale. «Je pense qu'il y a beaucoup d'incompréhension de la politique. On connaît le point de vue du Premier ministre de l'Alberta. Mais il y a beaucoup de jeunes dans les programmes en français en Alberta», rappelle Mme McLaughlin, en référence à la popularité des programmes d'immersion dans l'Ouest.

Elle croit que le gouvernement fédéral devrait profiter des célébrations entourant le 125ième anniversaire du Canada pour faire une campagne expliquant «la vraie importance du bilinguisme». Elle n'est toutefois pas contre l'idée d'apporter des modifications à la Loi sur les langues officielles, encore qu'elle est convaincue que le programme des langues officielles, règle générale, est «un succès».

Elle dit, enfin, avoir «beaucoup d'inquiétudes» devant à l'attitude des provinces qui ne se conforment toujours pas au jugement de la Cour suprême, qui reconnaît aux minorités linguistiques le droit de gérer leurs établissements d'enseignement. Elle croit qu'il revient au gouvernement fédéral de faire pression auprès des provinces récalcitrantes pour qu'elles respectent le jugement. «Je suis certaine que les francophones ont beaucoup de ressentiment concernant l'inaction des gouvernements provinciaux».

• *Francophonie canadienne*

La F.C.F.A. invite Québec à bouger

par Eric Thibault (collaboration spéciale)

QUÉBEC(APF): La Fédération des communautés francophones et acadienne (F.C.F.A) a déballé son sac devant la Commission d'étude sur les offres d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle. Elle presse le gouvernement québécois d'établir sa position à l'égard de la francophonie canadienne et réclame d'Ottawa l'assurance du développement et de l'épanouissement de la minorité francophone hors Québec.

L'intervention de la F.C.F.A devant cette commission, qui avait lieu le 14 mai dernier, tombe pile. En pleine période de tractations constitutionnelles, l'appui du Québec conférerait davantage de crédibilité aux revendications de la Fédération, qui représente plus d'un million de francophones.

Les membres de la commission ont d'ailleurs prêté une oreille attentive au discours de la F.C.F.A, se montrant même sympathiques aux réalités des communautés francophones hors Québec. Toutefois, certaines revendications de la Fédération sont difficilement conciliables avec celles du Québec, notamment au sujet de la politique québécoise touchant la francophonie canadienne, la dualité linguistique et le pouvoir de dépenser du fédéral.

Selon Raymond Bisson, le Québec devrait viser le développement d'un partenariat avec les communautés francophones et acadienne du pays, en adoptant une politique en matière de francophonie canadienne, basée sur la solidarité mutuelle avec les communautés francophones du pays, l'expansion et la consolidation du fait français à l'extérieur du territoire québécois, l'appui des revendications de ces communautés quant à la reconnaissance de leurs droits historiques et constitutionnels, et la consolidation des services en français et des institutions homogènes, nécessaires à ces collectivités.

Le président de la F.C.F.A a de plus réitéré sa confiance envers les élus québécois d'en venir à une formule traduisant le juste équilibre entre l'épanouissement de la minorité francophone et acadienne du pays et celui de la société distincte du Québec. «Le Québec ne s'est pas encore prononcé quant à son rôle envers la francophonie canadienne, en raison de l'incertitude constitutionnelle qui prévaut à l'heure actuelle. Cependant, à la suite de notre rencontre avec le Premier ministre Bourassa et de l'intervention faite aujourd'hui, nous sentons une volonté de rapprochement entre les deux parties» opinait M. Bisson au sortir de la comparution de la F.C.F.A. Et ce, en dépit même de l'intransigeance politique du Québec et du fossé entre ses réalités socio-économiques et celles de la francophonie canadienne.

Plus que la protection

Autres préoccupations de la F.C.F.A: la dualité linguistique au pays et le partage des pouvoirs. Telles que déposées l'automne dernier, les offres constitutionnelles fédérales s'en tenaient à la «protection de l'existence» des Canadiens d'expression française du Canada dans la Charte canadienne des droits et libertés.

Soucieux de maintenir les acquis de la majorité francophone du Québec (lire: lois 101 et 178), les membres de la commission ont semblé être agacés par la fermeté de la F.C.F.A quant à l'insuffisance du terme «protection» des minorités francophones.

Pouvoir de dépenser

Par ailleurs, les communautés francophones et acadiennes jugent essentiel que le fédéral conserve son pouvoir de dépenser. Un membre de la commission s'est toutefois élevé contre ce pouvoir du fédéral, le dénonçant comme étant «centralisateur, désuet et inefficace». «Pour nous, ce pouvoir de dépenser est un outil central pour notre développement» a répliqué M. Bisson.

N'oubliez pas que l'heure de tombée est toujours le jeudi à 16h30

• *Chantamis*

Après 25 ans, ils sont plus vivants que jamais



(Photo Carole Thibeault)
Soixante-deux anciens et nouveaux Chantamis ont entamé «C'est beau la vie» de Michel Gervais sous la direction du premier chef de choeur, Léonard Rousseau.



Louis Bugeaud accompagne les Chantamis à l'harmonica. André Boisvert dirige la chorale depuis 1990.
(Photo Carole Thibeault)

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le spectacle des Chantamis donné en l'honneur de leur 25e anniversaire, a été tout à fait plaisant à voir et, surtout, à entendre. C'est au Holiday Inn Crowne Plaza que quelque 200 spectateurs se sont réunis pour entendre leurs parents et amis chanter.

Les Chantamis ont entamé la soirée par un répertoire de 15 chansons dont le thème de la chorale, depuis 25 ans, «La boîte à chanson». André Boisvert, chef de choeur depuis 1990, a dirigé la chorale avec zèle et prestance.

En deuxième partie, 41 anciens Chantamis se sont joints aux 21 personnes qui composent actuellement la chorale pour revivre encore une fois le plaisir de chanter ensemble. Les quatre anciens chef de choeur, Léonard Rousseau, Michel Landry, Laurier Bisson et Lise Jean-Louis ont bien voulu participer au spectacle en dirigeant la grande chorale, à tour de rôle.

Le clou de la soirée a été sans contredit la remise d'un cadeau à Mme Marguerite Martel, la «dame des Chantamis» comme l'a si bien qualifié Léonard Rousseau, premier chef de choeur. Mme Martel chante avec les Chantamis depuis la fondation de la chorale en 1967. Cette dernière a été très touchée par cette marque de reconnaissance. «Je suis au comble du bonheur. Je me sens toute fraîche comme au début des Chantamis. C'est toujours une grande joie de vivre une fraternité qui est très intense.» Avec les yeux mouillés par l'émotion, elle a ajouté: «Pour les 25 prochaines années, je vous demande de me laisser chanter et de me laisser rêver, et c'est ce que je vous souhaite à tous!»

Pour les chefs de choeur, revenus le temps d'une soirée, ce fut une expérience qui a rappelé de très bons souvenirs. «J'ai trouvé cela excitant comme ce l'était dans les premières années», d'affirmer Léonard Rousseau. «Ça donne presque le goût de recommencer», a renchéri Michel Landry.

Comme l'a si bien dit Denis Meilleur, responsable de la chorale «La voi des Rocheuses» de Calgary: «Après 25 ans, les Chantamis sont plus qu'une organisation, ils sont une institution». C'est pourquoi, leur spectacle du 9 mai est loin d'être le dernier. Entre autres, ils se préparent pour une tournée en Martinique et en Europe.

Longue vie au chant choral et au Chantamis!

• *L'école française*

La Commission scolaire catholique dit «NON»

par PIERRE BRAULT

LETHBRIDGE - C'est le 13 mai dernier que les parents francophones de Lethbridge ont appris la mauvaise nouvelle en ce qui concerne l'établissement éventuel d'une école homogène française dans cette ville du sud-est de la province. La commission scolaire catholique a dit «NON».

Pour sa part, la Commission scolaire publique avait accepté, dans un premier temps, de mettre sur pied un programme de français pourvu que l'autre commission scolaire accepte d'embarquer. Il n'était pas question d'une école proprement dite pour loger les étudiants francophones. On retrouve un peu le même scénario que lors de la fameuse crise de St-Paul. L'une veut, l'autre ne veut pas. Il était facile pour la commission scolaire publique de dire «OUI» car elle savait très bien que ce serait l'autre commission scolaire qui devrait voir à ouvrir l'école française. On ne pourra pas ainsi l'accuser d'avoir refusé l'école aux francophones.

Mais il n'en reste pas moins que la présidente du CREF, Madame Mireille Cloutier, ne cache pas sa déception et son impatience face à cette situation et elle la veut cette école pour septembre prochain.

L'étape suivante du CREF dans ce dossier était de s'en remettre au ministre de l'Éducation, Jim Dinning, qui avait demandé aux deux commissions scolaires de prendre leurs responsabilités dans cette affaire. Mais il semble qu'il devra intervenir si tel est sa volonté de donner aux parents de Lethbridge une école française pour septembre prochain.

«Nous avons déjà une lettre sur le bureau du ministre» racontait Madame Cloutier lors d'une entrevue accordée au journal.

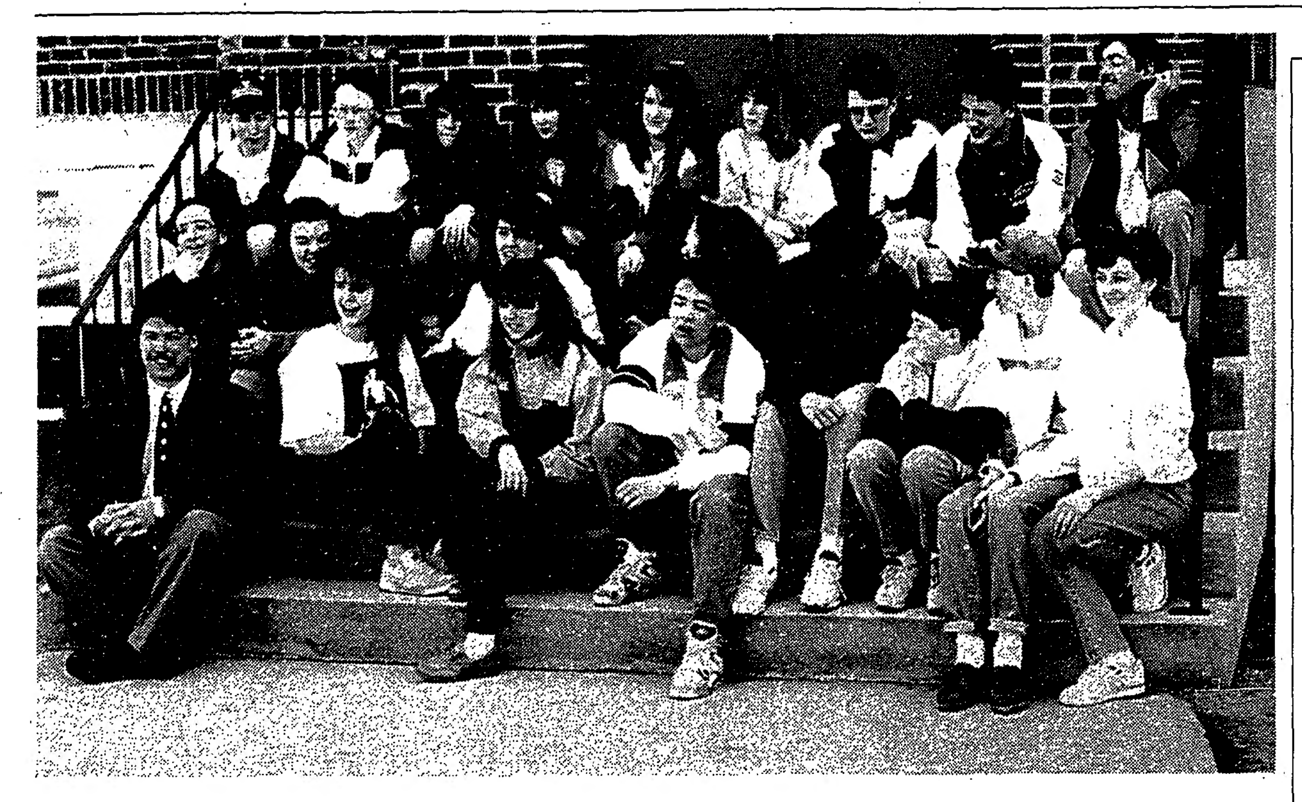
Il semble que les deux commissions scolaires, comme plusieurs autres dans la province, souhaitent que le ministre dépose au plus vite son nouveau projet de loi permettant aux francophones de la province de gérer leurs propres écoles.

Et si cela ne suffisait pas? «Il faudra probablement aller devant les tribunaux pour avoir gain de cause», continuait Madame Cloutier. Mais ce ne sera pas facile pour le CREF de Lethbridge car le fédéral a aboli le Programme de contestation judiciaire qui permettait à des groupes comme le leur, d'avoir des subventions pour pouvoir financer le coût de ces recours aux tribunaux.

Il faut dire que depuis que les parents ont fait leur demande officielle, les deux commissions scolaires, ont, comme si c'était nouveau, joué avec les nerfs des parents. On sait que les commissions scolaires ont un plaisir fou à jouer au ping-pong avec le droit des francophones à une éducation dans leur langue que leur confère l'article 23.

«Ça fait un an qu'ils ont les résultats du sondage qu'ils ont effectué dans les écoles, qu'ils savent qu'il y a 50 enfants au primaire et 25 autres au secondaire», de dire Madame Cloutier. Les deux commissions scolaires connaissent très bien la situation, mais, encore une fois, c'est un manque de volonté politique qui fait avorter tout le projet. Reste à espérer pour le CREF que le ministre aura la volonté politique de leur donner cette école qu'ils désirent tant. Il n'est pas trop tard pour établir une école pour septembre prochain, les parents de Legal en savent quelque chose.

AU REGIONAL

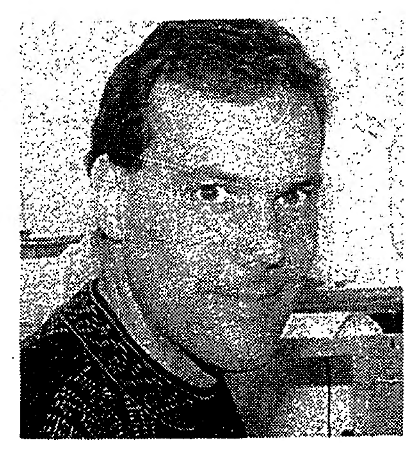


De la grande visite

ST-PAUL- Les élèves de 10e année de M. Alain Leclerc de l'École régionale de St-Paul, qui étaient l'an dernier en 9e année à l'école Racette, recevaient du 2 au 10 mai dernier, leurs cousins acadiens qui les avaient si chaleureusement accueillis à la même époque l'an dernier, lors de leur tournée théâtrale au Nouveau-Brunswick. Les élèves de St-Paul espèrent que le groupe de Bouctouche (école Clément Cormier) sous la direction de M. Louis-Philippe Léger (enseignant) et de Mme Maria Langis (mère de famille) ont passé un excellent séjour au pays de la rose sauvage.

• *À FJA*

Départ inattendu pour une nouvelle aventure



Pierre Bourbeau

EDMONTON- Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) annonce avec regret le départ de M. Pierre Bourbeau, directeur général. M. Bourbeau quitte pour une nouvelle destination: le Yukon. Il occupera le poste de directeur général à l'Association franco-yukonaise à partir du 3 août 1992.

Pierre travaille à FJA depuis près de 3 ans maintenant. Sous sa direction, de nouveaux projets se sont réalisés: le Parlement franco-canadien de l'Ouest, la délégation de l'Ouest aux Jeux de l'Acadie, le Lave-auto provincial, le Souper bénéfices, le magazine Prochaine vague et le Carnet jeunesse.

Grâce au travail de M. Bourbeau, FJA a aussi augmenté sa crédibilité, sa visibilité et ses contacts auprès de la communauté francophone et des gouvernements provincial et fédéral. Mais, le plus important est que Pierre Bourbeau a toujours su répondre aux besoins des jeunes.

FJA profite de l'occasion pour reconnaître les nombreuses heures de travail que M. Bourbeau a investies. Son dévouement et son dynamisme ont joué un rôle primordial dans le développement de l'association.

• *Sunjata*

Des marionnettes d'ombres et de lumières

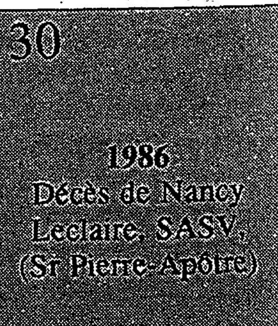
par MIREILLE PRÉVOST

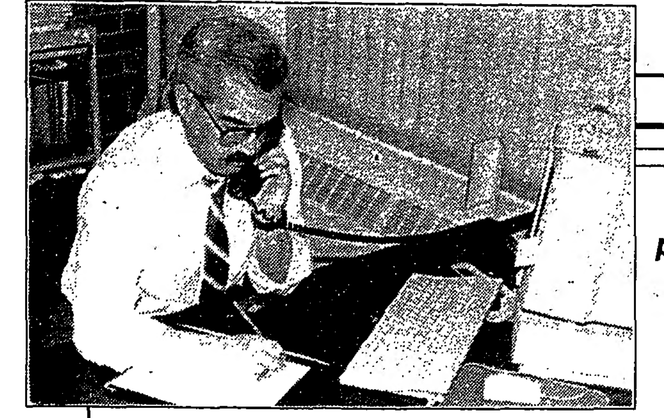
EDMONTON- La bonne santé du théâtre pour adultes à Edmonton peut certainement s'expliquer par le soin que l'on porte à développer une relève solide. Alors que le Teen Festival donne l'occasion aux jeunes talents de faire leurs premières armes sur la scène, The Edmonton International Children's Festival procure aux petits et aux grands, une opportunité de devenir critique en herbe. Le Festival qui aura lieu du 26 au 30 mai 1992 au Théâtre Citadel, en est à sa onzième édition. Sous le thème «Imagine un monde d'amis», des musiciens, des marionnettistes, des comédiens et des artistes venus du monde entier émerveilleront encore cette année des milliers d'enfants. L'éventail d'activités, d'ateliers et de pièces est impressionnant.

Parmi les pays participants, il faut mentionner la présence de la France et de la Côte d'Ivoire unissant leurs efforts pour présenter en première nord-américaine un spectacle d'ombres et musique: **Sunjata**. La compagnie Amoros et Augustin with Ki-YiM'Bock, Théâtre d'Abidjan feront revivre sous nos yeux, les aventures de Sunjata, le petit garçon roi et infirme. Grâce aux danses tribales et aux rythmes des tam-tams, les spectateurs participeront aux tribulations du jeune héros faisant désormais partie du folklore mythique de l'Afrique. S'agit-il d'un rêve exotique ou de la réalité d'une autre contrée? Une chose est certaine: vous aurez vraiment l'impression d'avoir voyagé puisque l'on vous parlera français, bambara, béti, baoulé et bassa. L'horaire des représentations est disponible au Théâtre Citadel (425-1820).

EPHEMERIDES DES SASV

Mai

24	25	26	27	28	29	30
1927 Les élèves du Pensionnat SASV célèbrent la première fête de Dollard à la Ferme Pelletier, Edmonton	1947 Les élèves de Val Marie, Sask., se rendent au premier Festival de la chanson française à Gravelbourg	1956 Bénédiction des cloches et de l'église sur la réserve de Montana (Hobbema)	1929 Au Pensionnat SASV, premiers examens de français des cours affiliés à l'université Laval	1948 Les petits du Jardin d'enfants St-Joachim, Edmonton, «disent la messe blanche» pour leur parents	1961 L'abbé A. Marchildon visite les classes de français à Biggar, Sask.	 1986 Décès de Nancy Leclaire, SASV (St-Pierre-Apôtre)



EDITORIAL

par Pierre Brault

Le Commissaire et l'unité nationale

Le Commissaire aux langues officielles a raison de dire que les mythes ont la vie dure lorsqu'il est question de bilinguisme au Canada. Et il faut rajouter que le CoR, le Reform Party et l'APEC ne font rien pour y mettre fin.

Mais il faut reconnaître que la croisade entreprise par le Commissaire auprès de la majorité anglophone pour expliquer cette fameuse loi est un pas dans la bonne direction. Nous sommes d'accord avec le Commissaire pour accuser le fédéral de n'avoir rien fait depuis des décennies pour expliquer adéquatement le bilinguisme officiel.

Il est grand temps que le fédéral pose des gestes concrets pour expliquer et faire la promotion de la Loi sur les langues officielles. Il faudra aussi que le fédéral s'engage sur la voie de l'équilibre dans la fonction publique où les postes bilingues au Québec sont nettement trop élevés en comparaison avec l'Ouest, par exemple. Il faudra aussi qu'il établisse des paramètres précis pour la langue de travail dans la fonction publique, ce qu'il a toujours refusé de faire, brimant ainsi des milliers de fonctionnaires francophones du droit de travailler dans leur langue.

Le Commissaire travaille présentement sans relâche pour l'unité nationale. On peut le citer en exemple à de nombreux politiciens qui ne pensent qu'à leur petit ego et à la prochaine élection. Ils ne réalisent tout simplement pas que le débat constitutionnel pourrait mener à la disparition du plus beau pays au monde, le Canada.

Il est évident que ce premier rapport, qui est, avouons-le, un peu timide, n'aura probablement que très peu d'impact sur le gouvernement, du moins à court terme. M. Goldbloom étant un homme d'action convaincu, ce qui est important pour lui et pour nous, c'est le résultat à long terme. Nous souhaitons que le travail inlassable du Commissaire parvienne au cours de son mandat à changer un tant soit peu la mentalité de la majorité anglophone face au bilinguisme officiel. Il faut que la majorité réalise que le bilinguisme est un atout important et unique pour notre pays. Nous n'obligerons jamais personne à adhérer au bilinguisme, tout en espérant que les anglophones réalisent qu'être bilingue et même polyglotte leur ouvre une porte sur le monde. La plupart des francophones hors Québec sont bilingues parce qu'ils n'ont pas le choix, majorité oblige. Pourquoi les anglophones du Canada ne seraient-ils pas bilingues par choix personnel, par amour pour leur pays, le Canada? Et ne mélangeons pas les choses. La Loi sur les langues officielles c'est autre chose. Elle s'adresse aux institutions fédérales et oblige les fonctionnaires à donner un service à la clientèle dans ces deux langues officielles, un point, c'est tout.

COURRIER DES LECTEURS

Enseigner, oui mais comment?

Cher M. Brault,

Le Franco, dans son édition du 8 mai dernier, pointait du doigt l'éducation et ses résultats qui, le moins qu'on puisse dire, étaient présentés de façon peu élogieuse. Le Conseil économique du Canada réfère en effet à une performance «médiocre» et souligne surtout le million de jeunes illettrés et les innombrables décrocheurs que les écoles canadiennes sont en train de produire. Vous nous dites, M. Brault, que «les enseignants doivent enseigner» et que «les administrateurs doivent administrer». La définition des tâches aurait certainement un impact positif mais je pense qu'il y a plus.

Depuis toujours, l'Histoire nous montre que l'éducation s'est avérée être un champ privilégié de discussion dans les grandes civilisations humaines. De Platon à Jean-Jacques Rousseau, tous les grands penseurs de nos sociétés, actuelles et passées, se sont appliqués à dresser les fondements de ce que serait une éducation «idéale». Au plan historique, il est d'ailleurs intéressant de noter que, jusqu'à tout récemment, on retrouvait encore dans nos écoles des principes d'éducation issus de la Grèce antique.

Par contre, l'avènement de la psychologie et plus spécifiquement de la psycho-éducation appartient plus précisément à notre siècle. Les John Dewey, Jean Piaget et tous leurs disciples, chercheurs et universitaires pour la plupart, ont bien mis en relief les processus d'apprentissage des enfants. Alors que le point de vue SOCIAL primait dans la République de Platon, l'éducation du XXe siècle voit surgir une prédominance des principes de psychologie de l'éducation. On réfère alors aux différences individuelles, à la motivation et à bien d'autres facteurs humains que, désormais, l'enseignant ne peut plus ignorer. Et, sur la base de ces principes de psycho-éducation, on assiste à une diversification des objectifs et des matières. À titre d'exemple, nos programmes scolaires contiennent maintenant des objectifs de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. Nos programmes réfèrent maintenant à des contenus, certes, mais aussi à des processus.

Est-ce un bien ou un mal? Il ne m'appartient pas d'en juger et mon opinion personnelle ne pèse pas lourd devant les arguments des chercheurs. La multiplication des informations mises à la disposition des enseignants peut placer ces derniers dans des situations très paradoxales. D'un côté, il y a les exigences de notre société, exigences telles que celles décrites par le Conseil économique canadien (compétences professionnelles, compétences de base en lecture, écriture, arithmétique, etc.) et, de l'autre côté, il y a le spectacle quotidien, dans la salle de classe, de ces enfants différents dont il faut respecter les caractéristiques individuelles. De plus, ces caractéristiques individuelles ne se résument pas à la simple problématique des enfants doués ou en difficulté d'apprentissage. Elles réfèrent à un éventail de problèmes beaucoup plus graves qui s'étend des familles déchirées jusqu'à la malnutrition, et ce, en passant par toutes les gammes de problèmes sociaux.

Plus, donc, qu'une redéfinition des tâches, le vrai problème de l'éducation actuelle c'est peut-être qu'il est difficile de se situer, à titre d'enseignant, parmi ces deux extrêmes. Il est difficile d'en arriver à un compromis entre l'enseignement pratique des compétences dites «de base» et l'enseignement dit «ouvert» dans lequel chaque enfant se voit accepté en dépit de ses différences ou de ses difficultés d'apprentissage.

C'est toutefois vers ce compromis, je crois, que s'orientent de plus en plus les enseignants. Plusieurs écoles de province, sous la gouverne du ministère de l'Éducation, ont entrepris un processus de redéfinition. On demande aux enseignants d'élaborer ce qui sera la philosophie ou les principes d'action auxquels se référera dorénavant leurs écoles respectives. Il est fascinant de constater que, au-delà de leurs divergences d'opinions, les enseignants arrivent à s'entendre sur la nécessité de favoriser l'apprentissage des compétences de base ET, en même temps, sur la nécessité du respect de l'individu.

Je pense qu'il faut regarder l'avenir avec optimisme. Une école de plus en plus stable et structurées est en voie d'apparaître au bout du tunnel.

Pierre Rousseau,
Enseignant
St-Albert





Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD. à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• *Éducation et environnement*

Une autre école verte

par GUY SCHERRER

EDMONTON- Pour la semaine de l'éducation, le personnel de l'école Notre-Dame d'Edmonton a choisi comme thème l'environnement. À dire vrai, c'est un thème qu'il a exploité tout au long de l'année. Il a profité de l'occasion pour intensifier la relation entre éducation et environnement.

La programmation de la semaine fut simple mais bien appréciée par les élèves et les professeurs. Elle se caractérisait par des événements journaliers. Les journées débutaient par la chanson thème suivie d'une activité différente à chaque jour. Les élèves de la 3e à la 6e année ont eu droit à la lecture d'une histoire sur l'environnement lue par la directrice de l'école, Mme Lundrigan. Les élèves de la maternelle à la 2e année ont étudié le texte de la chanson thème. Les professeurs et les élèves ont fait le ménage de la cours de l'école. Chaque groupe a également rendu visite aux élèves de la classe de Mme Mireau qui leur expliquaient le phénomène du compostage. La semaine s'est terminée par une petite cérémonie marquant l'entrée de l'école

...suite en page 7

L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS EN ALBERTA



PERSPECTIVE HISTORIQUE

Cet article vous est présenté par le Conseil Régional pour l'Éducation Française de Rivière-la-Paix et le Comité ad hoc 23. Il consitue la première partie d'une série de trois articles sur l'enseignement en français en Alberta.

INTRODUCTION

Le présent article donne un aperçu historique de l'enseignement dispensé en français en Alberta et présente les possibilités qui sont désormais offertes aux élèves franco-albertains.

LES DÉBUTS DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS

L'anglais et le français étaient les deux langues d'instruction des premières écoles de la région qui correspond à l'Alberta d'aujourd'hui. Institués dans les années 1850, ces établissements étaient alors financés et gérés sous les auspices des Églises catholique et protestante. Le Board of Education fut établi en 1885. À l'époque, le français était encore la langue d'enseignement de certaines écoles. En 1892, le Council of Public Instruction abolit l'usage du français dans les écoles des Territoires du Nord-Ouest. En 1896, on permet aux élèves francophones d'étudier le français dans leurs écoles. L'instruction se limitait à environ une heure par jour. Le conseil fut remplacé par le Department of Education en 1901. En 1905, année à laquelle l'Alberta devint une province, la structure était virtuellement inchangée.

Certaines modifications apportées à la loi scolaire (School Act) dans les années 1950 ont permis de dispenser l'instruction en français au début du niveau primaire. Auparavant, un groupe d'enseignants dévoués, organisés en Association des éducateurs bilingues de l'Alberta, avaient élaboré des programmes d'études et d'évaluation en français.

En 1968 et 1970, on change la loi scolaire pour permettre aux autorités scolaires albertaines d'offrir une instruction en français de la 1ière à la 12e année. Éventuellement, on accepte que le français serve officiellement à enseigner toutes les matières, à l'exception de l'anglais. (1)

ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS

En août 1977, les Premiers ministres canadiens réunis à St. Andrews (Nouveau-Brunswick) se mettent d'accord pour dispenser l'éducation dans la langue de la minorité. À la fin de février 1978, dans un communiqué issu de la Conférence des Premiers ministres tenue à Montréal, événement auquel assistait le Premier ministre Lougheed, les participants réaffirment leur intention de tout mettre en oeuvre pour assurer l'éducation de leurs minorités anglophones ou francophones. (2)

DROITS À L'ÉDUCATION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

En 1982, à la demande du Parlement canadien, le Parlement britannique adopte la Loi constitutionnelle de 1982, laquelle comprend, entre autres dispositions, la Charte des droits et libertés. L'article 23 de la Charte traite des droits à l'instruction dans la langue de la minorité anglophone ou francophone au sein de chaque province.

En Alberta, l'article 23 garantit le droit à l'instruction en français, là où le nombre le justifie,

- aux enfants des parents dont la première langue apprise et encore comprise est le français,
- aux enfants des parents qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français au Canada, et
- aux enfants des citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français au Canada.

La loi scolaire (Alberta School Act) de 1988 reconnaît le droit des personnes visées par l'article 23 de la Charte des droits et libertés de faire instruire leurs enfants en français

LA SITUATION ACTUELLE

En cette année scolaire 1991-92, 1 911 élèves francophones sont inscrits dans 13 établissements d'enseignement séparés et distincts. De plus, 804 élèves francophones fréquentent 9 écoles qui dispensent un programme en français, parallèlement à un programme en anglais et/ou à un programme d'immersion française. Au total, 2 715 élèves ont ainsi accès à des programmes d'études en français en Alberta.

CONCLUSION

L'Alberta reconnait le droit à l'instruction dispensée en français. Étant donné la relative nouveauté de cette réalité, de nombreux parents ne sont pas encore bien informés de la valeur des écoles de langue française. Le prochain article exposera les raisons pour lesquelles de telles institutions sont jugées essentielles à l'évolution et à l'épanouissement de la langue et de la culture francophones en Alberta.

(1) Source: Teaching in a Language Other Than English: The Immersion Approach. Alberta Education 1983 (p.p.2-3)

(2) Communiqué final, Conférence des Premiers ministres, Montréal, 23 février 1978.





Les gagnants du Concours d'art oratoire

par VANDA MELKO

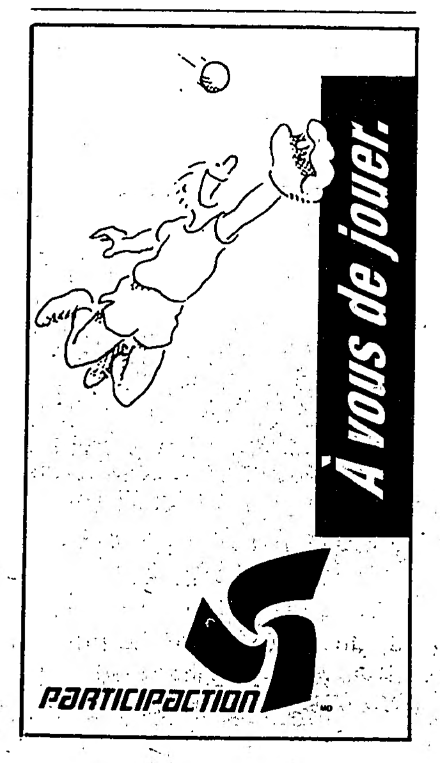
EDMONTON- Comme chaque année à l'école Maurice-Lavallée, il y a un concours d'art oratoire qui rassemble tous les élèves de la 4e à la 12e année. Ces élèves participent à une compétition améliorant leur français d'une année à l'autre. Cette année, les discours étaient très diversifiés et traitaient de thèmes captivants: on peut citer l'écran illusoire, le racisme, le cacao, la découverte de Nicolas, les chiens et beaucoup d'autres. Les lauréats, doués et talentueux, étaient récompensés par des certificats de participation et des livres superbes de littérature française. Ce fut un événement à voir et à entendre. Voici la liste des gagnants qui se sont rendus à la finale provinciale: 4e année, Eric Forcier; 5e année, Caley Neeland; 7e et 8e année, Chantal Denholm; 9e et 10e, Nicole Asselin; 11e et 12e année, Vivianne Melko.

École verte

...suite de la page 6

Notre-dame parmi les écoles vertes. C'est une distinction offert par la Fondation Society Environment, Energy and Development Studies aux écoles qui accumulent 100 projets traitant de l'environnement. L'école Notre-Dame est la 4e école de la Commission scolaire catholique d'Edmonton à recevoir ce titre.

Durant la semaine de l'éducation, les enseignants de l'école Notre-Dame ont réussi à démontrer que l'environnement et l'éducation vont très bien ensemble.



• *Club Richelieu*

Une année bien remplie

EDMONTON- Le Club Richelieu d'Edmonton complétait l'année 1991-1992 avec un souper traditionnel au Mayfield Inn, le samedi 25 avril. Le président, M. Michel Lehodey, s'est dit satisfait de l'année, les membres ayant participé activement au prélèvement de fonds qui ont bien servi à plusieurs organismes locaux.

Le président a toutefois averti qu'il ne renouvellerait pas son mandat l'année prochaine. Une élection aura lieu lors du souper qui marque le début des activités de l'année 1992-1993 au Mayfield Inn, le mardi 15 septembre.

Plusieurs questions ont été discutées lors de cette dernière réunion de l'année 1991-1992. Les membres se sont attardés à la distribution de fonds rendus disponibles par un casino qui a eu lieu l'été dernier. Déjà quelques organismes scolaires et para-scolaires ont pu en bénéficier, et les membres ont réaffirmé leur désir de continuer à secourir les enfants et la jeunesse francophones.

Le président soulignait que même si le nombre des membres a diminué depuis quelques années, ceux qui demeurent sont très actifs, et le Club continue de venir en aide à bon nombre d'organisations francophones. Le Club continuera donc de bon train. L'espoir demeure que plus de membres se joindront au Club afin de continuer l'oeuvre si bien réussie jusqu'à présent.

Rappelons l'engagement de chaque membre du Club Richelieu International: l'épanouissement des membres, la fraternité, l'aide à l'enfance et à la jeunesse, s'exprimer en français, s'inspirer de principes chrétiens, vivre la mystique Richelieu dans la paix et la fraternité.



MENAGE

Est décédé le 26 avril dernier, à l'âge de 59 ans M. Roger Menage.

Il laisse dans le deuil sa mère Albertine d'Edmonton; deux frères, Andy (Tillie) d'Edmonton, Guy (May) d'Alix (Alta); quatre soeurs, Monique (Jean) Martin de Mallaig, Micheline (Al) Malowski de Mulhurst Bay, Claudette Menage de Richmond, Elaine (Al) Adams de Iskut (C.B.) une tante Germaine Trottier de Hoey (Sask.) de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles ont été célébrées le 29 avril dernier à l'église St John The Evangelist par Monseigneur Felix Otterson.

En lieu et place de tributs floraux des dons peuvent être faits au Heart and Stroke Foundation of Alberta, 10985 124e rue, Edmonton, T5M 0H9.

CYR

Est décédé le 28 avril dernier,

...suite en page 9

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Décès

...suite de la page 8

à l'âge de 47 ans, M. Mervin Joe Cyr d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil son épouse Valerie; un fils et une fille, Dean Cyr, Gina (Manual) Perez; deux petits-enfants, Tait Dryden Cyr et Keshie Sophia Perez; son père Clarence Cyr, tous d'Edmonton. deux soeurs, Darlene et Dolores.

DUCHARME

Est décédée le 28 avril dernier, à l'âge de 88 ans, Mme Agnès Marie Anne Ducharme de Bonnyville, autrefois de Fort Kent.

Elle laisse dans le deuil ses deux fils, Marcel (Pierrette) Ducharme de Bonnyville, Laurent (Elsie) Ducharme de Bonnyville, deux filles, Simone (Edwin) Collins d'Edmonton, Doris Lapointe de Bonnyville; 19 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont été célébrées le 30 avril dernier, à l'église St-Louis de Bonnyville par les Pères R. Bissonette et R. Simard.

En lieu et place de tributs floraux des dons peuvent être faits au Alberta Cancer Fund, 6e étage, 9707 110e rue, Edmonton, Alberta, T5K 9Z9.

TOUCHETTE

Est décédée le 28 avril dernier, à l'âge de 63 ans, Mme Evelyne Patrica Touchette d'Edmonton.

Elle laisse dans le deuil son époux Jean; deux filles, Karen (Hans) Maier de Pentincton (C.B.) et Carmen Charbonneau de Terrace (C.B.), quatre fils, Neil (Karen) Maier de Gibson Landing (C.B.) Michael (Barb) Touchette d'Edmonton et André Touchette de Vancouver; cinq petits-enfants, un arrière-petit-

...suite en page 10

Décès

...suite de la page 9

fils, deux soeurs, Laura Geigle de Vermilion et Mary Mullen de Darwell; trois frères, Norman (Hilda) Mc Ginnis de Spruce Grove, Bob (Margaret) Mc Ginnis de Kelowna et de nombreuses nièces, neveux, parents et amis.

La famille tient à remercier tout spécialement le personnel du Cross Cancer Clinic et le personnel du Edmonton Home Care Program pour leur dévouement et les soins prodigués à Mme Touchette.

Les funérailles ont été célébrées le 2 mai dernier au Park Memorial Chapel.

En lieu et place de tributs floraux les parents et amis sont priés de faire des dons au Alberta Cancer Foundation, 6e étage, 9707 110e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2L9.

PLOUFFE

Est décédée le 30 avril dernier, à l'âge de 25 ans, Mme Lorraine Eveline Plouffe de St-Albert.

Elle laisse dans le deuil son époux Guy, sa mère Jean Maudsley de Calgary, sa grand-mère, Phyllis Brackpool d'Angleterre; un frère Russ Maudsley; quatre soeurs, Kathy Spackman, Carolyne Friesen, Jeannette LaChapelle et Charlene Maudsley et de nombreux parents et amis.

Les funérailles ont été célébrées le 4 mai dernier au St Albert Funeral Home par le Révéren Canon Ed Lewis.

En lieu et place de tributs floraux des dons peuvent être faits à la SPCA, 12251 67e rue, Edmonton, Alberta, T5B 1M8

ARCAND

Est décédé le 2 mai à l'âge de 79 ans, M. Lawrence Wilfred Arcand d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil une soeur, Rita et Clément Morin de South Windsor (Connecticut), un beau-frère Kenneth McLennan; deux belles-soeurs, Isabelle et Dorothy Arcand, toutes d'Edmonton et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont été célébrées le 7 mai dernier à l'église de St-Albert par le Père Al Roy OMI.

En lieu et place de tributs floraux on peut faire des dons au Alberta Cancer Foundation, 6e étage, 9707 110e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2L9



Radio-Canada Alberta

Semaine du 2 au 8 mai 1992

Samedi
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h10 L'envers de la médaille
- 18h00 La soirée du hockey
- 20h30 La bande des six
- 21h30 Juste pour rire
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h50 Les nouvelles du sport
- 23h00 Télé-sélection: L'homme à la tête fêlée

Dimanche
- 17h00 La semaine vert
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h12 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h00 Les beaux dimanches: Le maître de musique
- 21h50 Le Téléjournal
- 22h10 Scully rencontre
- 22h50 Les nouvelles du sport
- 23h07 Ciné Club: L'homme tranquille

Lundi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h44 La Météo
- 20h49 Les nouvelles du sport
- 21h00 À communiquer
- 22h00 Les détecteurs de mensonges
- 22h30 Marilyn
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 La politique fédérale
- 23h35 Cinéma: Mourir d'aimer

Mardi
- 17h00 À plein temps
- 17h30 Les détecteurs de mensonges
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Des jardins d'aujourd'hui
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h22 Le Point
- 21h00 L'or et le papier
- 22h00 La loi de Los Angeles
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Dreamscape - L'aventure est au bout du rêve

Mercredi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h44 La Météo
- 20h49 Les nouvelles du sport
- 21h00 À communiquer
- 22h00 Les détecteurs de mensonges
- 22h30 Marilyn
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Le chat et la souris

Jeudi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h44 La Météo
- 20h49 Les nouvelles du sport
- 21h00 À communiquer
- 21h30 Maritimes en direct
- 22h00 Les détecteurs de mensonges
- 22h30 Marilyn
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: La plume de l'amour

Vendredi
- 17h00 ALBERTA CE SOIR
- 17h30 La soirée du hockey
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h44 La Météo
- 20h49 Les nouvelles du sport
- 21h00 À communiquer
- 21h30 De village en village
- 22h00 Les détecteurs de mensonges
- 22h30 Marilyn
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: 90 jours pour tomber en amour

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

Semaine du 2 au 8 mai 1992

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Le monde est à vous
- 20h30 Kaléidoscope
- 21h30 Divan
- 22h00 Journal télévisé Suisse
- 22h30 Thalassa
- 23h30 Le monde est à vous
- 01h00 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Caractères
- 20h05 Faut pas rêver
- 21h00 Musique classique
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 7 sur 7
- 23h30 Caractères
- 00h35 Ramdam
- 01h05 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Résistances
- 19h00 L'affaire Saint-Romans
- 20h00 Courts métrages et vidéo
- 20h30 Mémoire d'un objectif
- 21h30 L'art au monde des ténèbres
- 22h20 Journal télévisé de FR3
- 22h50 Résistances
- 23h50 L'affaire Saint-Romans
- 00h45 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Envoyé spécial
- 18h30 Télétourisme
- 19h00 Tous à la une
- 20h40 Ciel, mon mardi!
- 22h50 Journal télévisé de FR3
- 23h20 Envoyé spécial
- 23h50 Télétourisme
- 00h20 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Temps présent
- 19h00 Ex libris
- 20h10 Montagne
- 20h40 Santé à la une
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Temps présent
- 23h30 Ex libris
- 00h40 Montagne
- 01h10 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Ennemonde
- 20h05 Espace francophone
- 20h35 Grand écran
- 21h15 Télétourisme
- 22h00 Journal télévisé de FR3
- 22h30 Téléobjectif
- 23h30 Ennemonde
- 00h35 Espace francophone
- 01h05 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Planète mon village
- 19h00 Bouillon de culture
- 20h30 Adorable Julia
- 22h30 Journal télévisé de FR3
- 23h00 Planète mon village
- 00h00 Bouillon de culture
- 01h30 Radio France international

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*35*
Edmonton	*Vidéotron*	*38*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: *jeux de cartes et à 15h jeux libres*. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

L'école Notre-Dame accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Les parents intéressés à inscrire leur enfant sont priés d'appeler Roland Lajoie au 826-3485. (29-5)

CENTRALTA

L'École Citadelle accepte maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 1992-93. Pour obtenir plus d'informations, appeler Raymond ou Marie Tremblay au 961-2548. A votre service tous les soirs entre 19h et 21h. (26-6)

Soirée d'inscriptions pour les enfants de la maternelle et de la pré-maternelle le 28 mai à 19h au Centre culturel à Legal. Info: Elisabeth au 961-3859 (29-5)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, assemblée mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf. Émile Amyotte au 465-3325. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle régulière le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Jacques Baril au 426-0382. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant le 1er septembre . Deux programmes: français/accueil. Info: Sylvianne au 462-2529. (J.A.)

La pré-maternelle Bobino/Bobinette (située au 15425 - 91 Avenue) accepte maintenant les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans) pour les cours commençant le 1er septembre 1992. Info: Claire au 988-5892.

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: lundi de 18h30 à 21h30, mercredi de 10h à 15h et 18h à 21h30. Adresse: 10008 - 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (J.A.)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 12h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (J.A.)

Club du Bon Temps, tous les samedis soir, venez jouer aux cartes, aux quilles, écouter de la musique, danser en dégustant un café et un lunch. Info: 837-2296 (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Rencontre du groupe AL ANON en français, le mercredi soir à 20h au centre VIA ALPHA de St-Paul. Info: Solange au 645-6759. (26-6)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le ***465-6581*** *avant le lundi à midi.*
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Veuve retraitée francophone, sourde et muette, possédant une maison à St-Albert, recherche une personne mature de langue française avec moyen de transport pour partager le logement. Téléphone 458-6516 (5-6)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

CARTES D'AFFAIRES

• Capital City Savings

Des dollars en français, s.v.p.

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- La communauté francophone de la capitale se plaint souvent qu'il est difficile de recevoir des services en français. Les services financiers sont, entre autres, un domaine qui peut être difficile à saisir si on maîtrise mal la langue anglaise. Capital City Savings est sensible à cette situation embarrassante et sa succursale-mère, située sur la 82e Avenue, ouvre en permanence un guichet francophone.

Ce service existe depuis la fondation de Capital City Savings en 1986, alors que la plupart des caisses de la ville souffraient financièrement. Le gouvernement provincial a donc mis une organisation sur pied qui a décidé d'amalgamer toutes ces caisses et n'en faire qu'une seule, Capital City Savings. La caisse Francalta, en marche depuis 12 ans, faisait partie de cette amalgamation.



(Photo Carole Thibeault)

Georges Vincent siège sur le comité de direction de Capital City Savings et Ron Aubin est le président du conseil communautaire francophone.

Pour conserver ses membres, Capital City Savings a donc décidé d'offrir des services dans les langues maternelles des communautés impliquées: polonaise, chinoise, ukrainienne, francophone. D'abord, on retrouve un représentant de chacune de ces communautés sur le conseil de direction de la caisse. Ce conseil, qui se réunit une fois par mois, décide des politiques de fonctionnement, discute de la situation financière, du «membership» et des rapports des conseils communautaires. M. Georges Vincent est membre du conseil de direction depuis le mois de février 1992; il a été élu pour un mandat de trois ans. Il remplace M. Viateur Audy.

Pour assurer un meilleur service aux communautés, Capital City Savings a aussi formé des conseils communautaires. Ces conseils ont pour rôle d'offrir une aide de direction, de donner des suggestions et des recommandations pour améliorer le service et attirer de nouveaux membres. Chaque année, chaque conseil communautaire dispose de 4 000$ pour aider financièrement divers organismes. Par exemple, depuis 1989, le conseil communautaire francophone a donné de l'argent à l'ACFA régionale d'Edmonton, à l'école Maurice-Lavallée, aux Jeunes entrepreneurs, au Tournoi de golf par excellence, etc.

Bien qu'on offre un service en français, les francophones se plaignent encore: la file d'attente est trop longue. «Dans les autres institutions financières, les gens ne se plaignent pas parce qu'il n'y a pas de guichet français. Ici, il y en a au moins un, et ils se plaignent parce que la file est trop longue», déclare M. Mathias Tellier, un des membres du conseil communautaire.

Malgré tout, selon M. Tellier, les francophones ont avantage à utiliser les services de Capital City Savings. D'abord parce que c'est une caisse et non une banque, et que les profits sont toujours redonnés aux membres; qu'il y a une garantie d'avoir un francophone sur le conseil de direction pour protéger leurs privilèges; aussi parce que Capital City Savings n'est présente qu'à Edmonton; les décisions n'ont pas à se rendre à Ottawa pour être prises.

«Je participe aux discussions de Capital City Savings, d'abord parce que j'aime mieux faire affaires avec une caisse qu'une banque, ensuite parce que cette caisse est très sympathique à la francophonie», d'ajouter le président du conseil communautaire francophone, M. Ron Aubin.

Pour l'instant, le conseil communautaire espère augmenter la liste des membres francophones. Avec plus de personnes demandant un service en français, il pense même à faire ouvrir une sous-succursale strictement francophone dans le futur centre communautaire. Tout cela n'est encore que projets, mais plus la demande sera forte, plus il sera facile d'obtenir le service.

LE FRANCO

TÉL.: 465-6581